

| | | | |
|-----|-------------------------------|-------------------|--|
| 001 | UTBM service communication | L'Est Républicain | 4 janvier 2014 |
| | | Région | Région - universités - Université de Bourgogne - Université de Franche Comté - ENSMM - rapprochement |

Comté/Bourgogne Vers une fin de crise entre écoles d'ingénieurs et universités ?

La vie en communauté



■ Alain Bonnin, le président de l'université de Bourgogne (à g.), avec son homologue comtois, Jacques Bahi. Archives Ludovic LAUDE

Besançon. Le dossier vient d'évoluer. Et Jacques Bahi, le président de l'UFC (Université de Franche-Comté), espère bien, cette fois, déboucher sur un accord avec les 2 écoles d'ingénieurs de la région. L'ENSMMM à Besançon, et l'UTBM à Belfort-Montbéliard.

Rappel des épisodes précédents.

Mars dernier. En visite à Dijon, Geneviève Fioraso, ministre de l'Enseignement supérieur, paraît approuver une idée très controversée, forcément : la fusion entre l'UB (Université de Bourgogne) et l'UFC.

Jacques Bahi sent aussitôt le risque de conflit que cette démarche ne susciterait pas de susciter. Et puis, il trouve « trop brutale », même s'il ne l'exclut pas du tout à terme, l'idée d'une seule « U » sur un territoire qui va « de Nevers à Belfort », relève-t-il.

D'un autre côté, il lui paraît impensable de renoncer à une réforme de structure. Sur une carte de France, sur un schéma européen à plus forte raison, les 6 facs comtoises ne sont pas en position de force.

Alors le président fait sien une autre disposition de la loi Fioraso, adoptée en juillet dernier : la CUE, Communauté d'universités et d'établissements, entre l'UFC et l'UB. Soit l'union, sans la fusion. Et un nouveau sigle qui, pourtant, semble... la préfigurer : l'UBFC, pour « Université de Bourgogne Franche-Comté ».

Avec la CUE, en tout cas, chaque entité est censée garder son âme. Mais partager avec l'autre ce qui peut l'être, voire lui abandonner ce qui fait doublon sans raison.

Le principe de cette vie en communauté a été accepté il y a 6 mois par les CA (conseils d'administration) des 2 « U ». L'entrée en vigueur est prévue en septembre prochain. Les statuts sont en cours de

rédaction, une phase forcément délicate. Notamment en ce qui concerne la désignation du (de la) président (e), qui nécessitera une élection commune aux CA des deux entités, à Dijon et Besançon.

50.000 étudiants

Pour l'heure, à part en Normandie, aucune autre CUE ne s'étendrait sur deux régions administratives. Celle-ci concernera près de 50.000 étudiants, dont un peu plus de 21.000 en Comté, selon les chiffres actuels. Et quatre milliers de personnels, dont la moitié d'enseignants-chercheurs. Son siège sera à Besançon, dans des locaux déjà existants.

Les retombées ? Notamment, une « co-délivrance » de tous les diplômes par la nouvelle structure, donc l'UBFC. Une même « signature scientifique », sous ce sigle UBFC, des contributions des chercheurs comtois et bourguignons dans des revues scientifiques internationales de référence. Et des économies d'échelle, par exemple sur les services de communication et de relations internationales.

Les écoles d'ingénieurs, maintenant. Quel rôle au sein de cette communauté ? Ce point fait polémique. Faisait, espère Jacques Bahi. Après une visite d'« envoyés spéciaux » du ministère le 20 décembre dernier à Besançon, le président de l'UFC estime qu'une avancée essentielle s'est produite.

Comme vient de le décider une autre école d'ingénieurs, Agrosup à Dijon, l'ENSMM et l'UTBM pourront pleinement faire partie du CA « communautaire ». Et donc, avoir voix au chapitre, comme les deux « U ». Si elles le décident.

Une façon de leur dire que, désormais, la balle est bien dans leur camp.

Joël MAMET